



chantiers & RÉNOVATION

SPÉCIAL SÉCURITÉ
SÛRS, DÈS LE PREMIER JOUR
PAGES 35-37

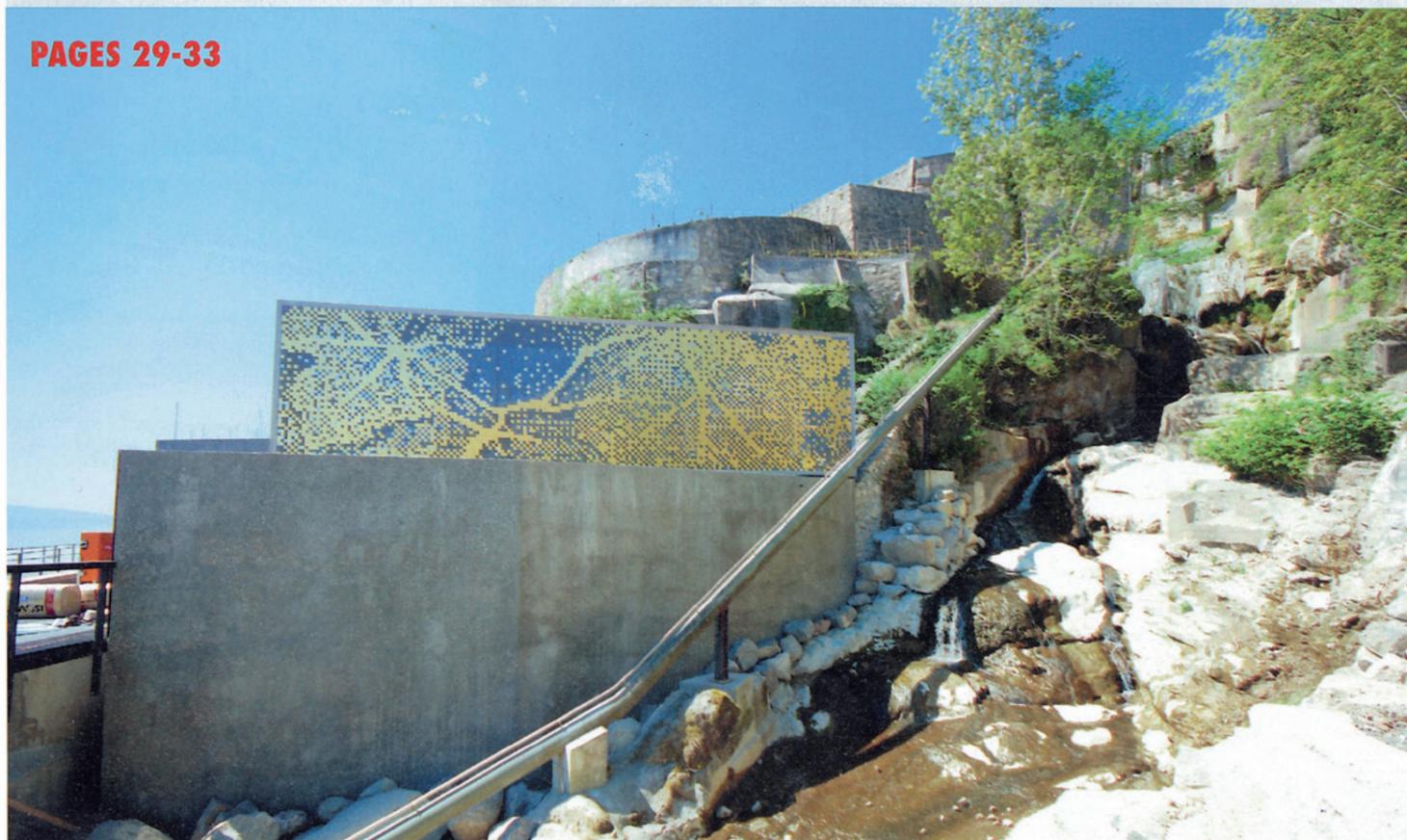
Le magazine des professionnels
du Bâtiment et des Travaux Publics

N° 5 JUIN 2010

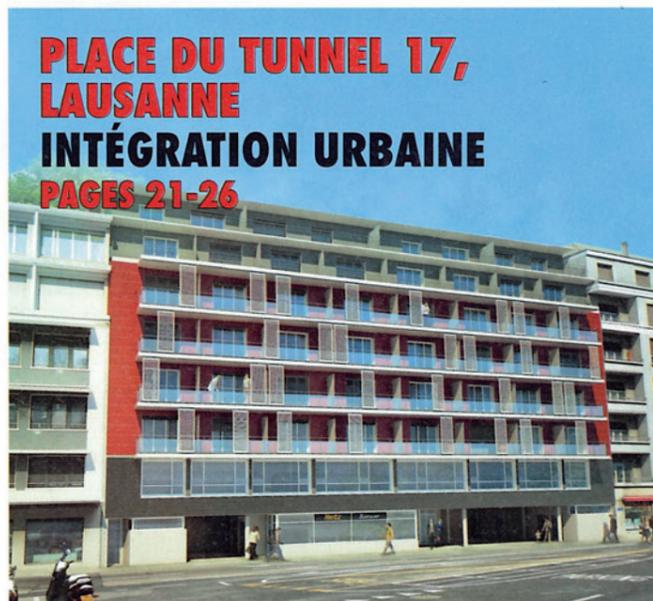
LAVAUX VINORAMA, RIVAZ

IN VINO VERITAS

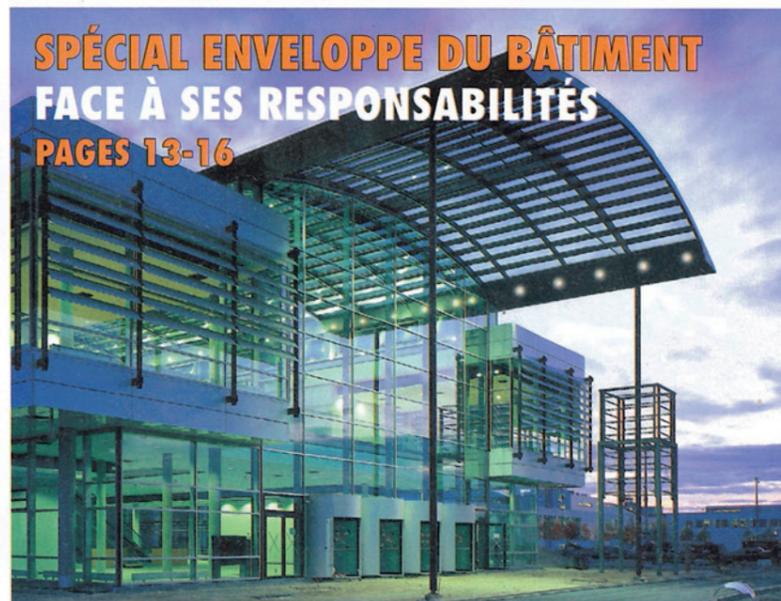
PAGES 29-33



**PLACE DU TUNNEL 17,
LAUSANNE**
INTÉGRATION URBAINE
PAGES 21-26



SPÉCIAL ENVELOPPE DU BÂTIMENT
FACE À SES RESPONSABILITÉS
PAGES 13-16



ARCHITECTURE

LAVAUX VINORAMA, RIVAZ

IN VINO VERITAS

Un lieu dédié à la promotion de la vigne et du vin de Lavaux s'insère discrètement dans l'ancien emplacement des Moulins de Rivaz. La création de cet écrin intime au cœur du paysage grandiose de Lavaux a fait appel à toute la sensibilité des architectes Fournier & Maccagnan et à toute la dextérité de leurs partenaires ingénieurs du bureau Daniel Willi SA.

TEXTE ET PHOTOS MASSIMO SIMONE

Inscrit sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco depuis juin 2007 dans la catégorie «Paysages culturels», le vignoble en terrasses de Lavaux aura bientôt en son cœur un centre névralgique dédié à l'accueil de ses visiteurs. Au bord du lac Léman, entre Lausanne et Vevey, la commune

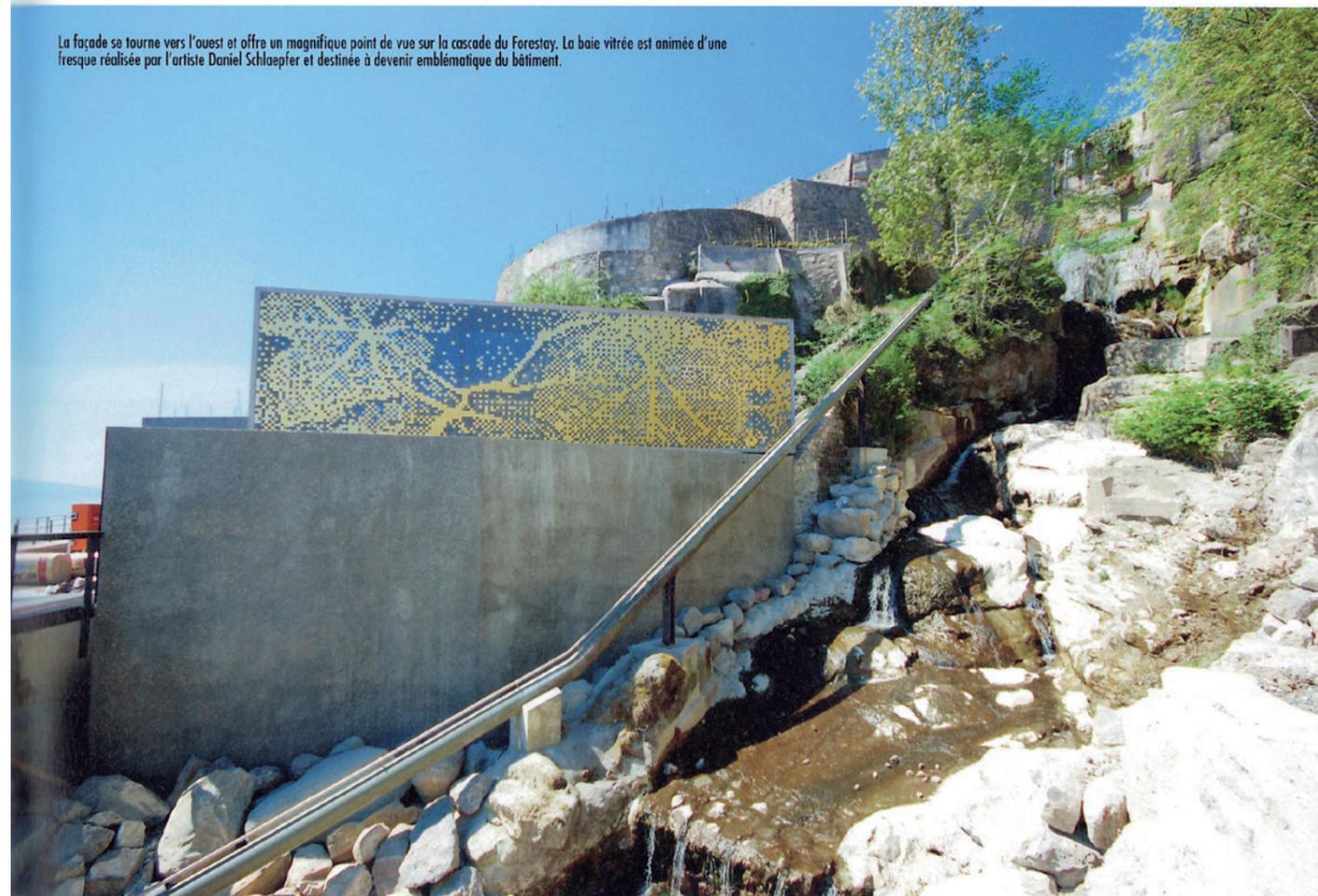
de Rivaz est, en superficie, la plus petite du canton. Des 32 ha que compte son territoire, 24 sont plantés en vignes. C'est donc le lieu idéal pour l'implantation du Lavaux Vinorama, un rendez-vous privilégié des passionnés de ce vignoble exceptionnel et de ses vins, comme des amateurs en quête de découvertes.

Des décennies durant, le site est marqué par les imposants moulins industriels. Placés au bord du lac, entre la route cantonale et la voie de chemin de fer, les importants volumes de ces bâtiments sont un repère visuel peu élégant dans ce paysage grandiose. Cessant leur activité en 2001, ils laissent la place aux projets les plus divers. C'est finalement la Fondation Les Moulins de Rivaz qui devient propriétaire du site. Un concours d'architecture lancé en 2006 porte sur la conception d'un lieu de promotion de la vigne et du vin de

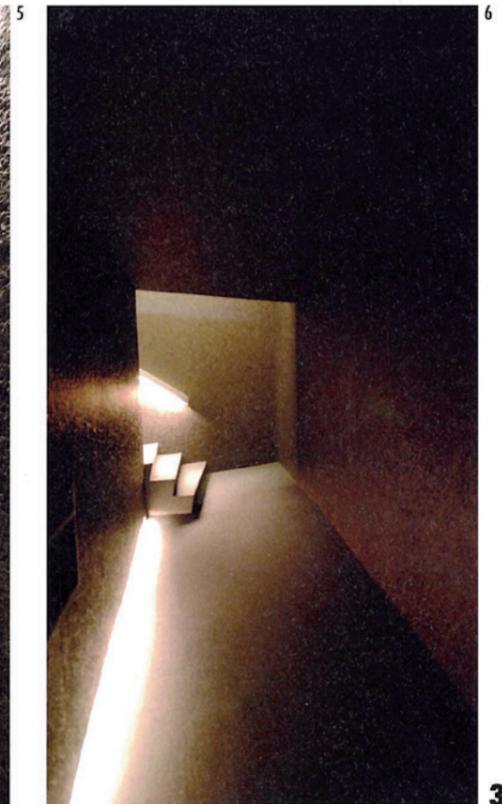


Le volume imaginé par les architectes est une sorte de monolithe en béton, posé en amont de la route cantonale.

La façade se tourne vers l'ouest et offre un magnifique point de vue sur la cascade du Forestay. La baie vitrée est animée d'une fresque réalisée par l'artiste Daniel Schlaepfer et destinée à devenir emblématique du bâtiment.



- 1 L'espace principal du rez-de-chaussée est habillé de casiers dans lesquels sont présentés les plus de 300 vins produits dans la région.
- 2-4 Un ancien dépôt transformé accueille un desk d'information, des Enomatics, ainsi que les locaux de services.
- 5-6 Les escaliers, dont l'exiguïté semble évoquer les dédales typiques des caveaux ou les chemins viticoles, conduisent soit vers la salle de projection au sous-sol, soit vers l'espace de dégustation à l'étage.



Lavaux. Hormis la démolition des anciens moulins et la construction d'un nouveau bâtiment adapté à la nouvelle vocation de l'endroit, il s'agit de redonner vie à un site naturel d'exception. Le Forestay, un ruisseau qui coule depuis le lac de Bret, se lance ici dans une spectaculaire cascade avant de terminer sa course dans le lac. Au-delà de la route et de la voie de chemin de fer, une presqu'île représente un site aux fonctionnalités écologiques non négligeables, en particulier en faveur de la couleuvre vipérine, espèce menacée de disparition en Suisse et présente sur les rives du lac dans le secteur.

De l'eau dans le vin

Le volume imaginé par les architectes est une sorte de monolithe en béton, posé en amont de la route cantonale. Il s'accroche à la falaise et fait face à la cascade du Forestay. Le bâtiment est très découpé, relativement compact, et intègre un ancien dépôt.

MEUNIER, TU DORS...

En 563, le mont Tauredunum, s'écroulant d'un coup dans le Léman côté Valais, souleva une vague si haute et si large qu'elle balaya toute la rive jusqu'à Genève. Voilà pourquoi Rivaz (du latin *ripa*, la rive) fut reconstruit sur une esplanade, à mi-hauteur. Le village s'étend au-dessus de la cascade du Forestay, ruisseau qui vient du lac de Bret, et qui s'écrase au pied des Moulins; ceux-ci ont livré, pendant des siècles, huile et farine aux vigneron de Lavaux. L'occupation des lieux par des moulins et l'utilisation de la force hydraulique à cet endroit remontent au XV^e siècle déjà. Les Moulins de Rivaz, au-delà de leur affectation industrielle, ont contribué de manière très forte à la singularité du site, forçant la curiosité des navigateurs et fonctionnant pour eux comme point de repère topographique de la rive du Léman à Lavaux. Au cours du temps, les exploitants ont été nombreux à s'y succéder. Avec la modernisation progressive du site, notamment avec l'utilisation de l'électricité pour faire tourner les meules, la pertinence d'une telle construction à cet endroit a naturellement été remise en question. Les anciens Moulins ont suspendu leur activité en 2001. Sous l'impulsion de Vincent Chappuis, vigneron et ancien syndic de Rivaz, une fondation est créée. Cette dernière rachète les Moulins à Coop pour démolir les bâtiments et les installations, remettre en valeur le site naturel et créer un lieu de promotion de la vigne et du vin de Lavaux. La Fondation Les Moulins de Rivaz, dont Vincent Chappuis est aujourd'hui président, agit en tant que maître d'ouvrage. Elle est soutenue par différentes institutions et de nombreux mécènes publics et privés, qui voient dans son action une belle occasion de promouvoir la région et ses produits. (Informations: www.lavaux-vinorama.ch.)

Le rez-de-chaussée est le plus vaste des trois niveaux. Son plan dessine un hexagone irrégulier et ne dispose pratiquement pas d'ouvertures. Les parois sont entièrement habillées de casiers dans lesquels sont présentés les plus de 300 vins produits dans la région. L'ensemble s'articule autour d'un bar central et se prolonge latéralement. Là, un ancien dépôt transformé, relativement étroit et haut d'environ 4 m, accueille un desk d'information, des Enomatics (distributeurs automatiques destinés à la dégustation individuelle), ainsi que divers locaux de services.

Des escaliers, dont l'exiguïté semble évoquer les dédales typiques des caveaux ou les chemins viticoles, conduisent le visiteur soit vers la salle de projection au sous-sol, soit vers un espace de dégustation, à l'étage. La mise en scène joue un rôle particulier dans ces deux zones. Le sous-sol est sombre, les sols y sont recouverts d'une

- 1 Parois sombres et sols recouverts de moquette noire: au sous-sol, toute l'attention est dirigée vers un film exclusif réalisé pour l'occasion et intitulé *Les saisons du vigneron*.
- 2 La salle de dégustation de l'étage est destinée à recevoir les groupes. C'est la seule partie réellement ouverte sur le paysage.
- 3 En plus du bâtiment lui-même, le programme comprend un important travail d'aménagements extérieurs, notamment l'abaissement du Forestay et l'assainissement de la presqu'île.



1 moquette noire, et toute l'attention est dirigée vers un film exclusif et original intitulé *Les saisons du vigneron*, réalisé pour l'occasion et projeté sur un jeu de plusieurs écrans. La qualité acoustique de cet espace est particulièrement soignée.

L'étage supérieur, quant à lui, propose une toute autre ambiance. En effet, cette salle de dégustation, destinée à accueillir les groupes, est la seule partie réellement ouverte sur le paysage environnant. La façade – ici entièrement vitrée – se tourne vers l'ouest et offre un magnifique point de vue sur la cascade du Forestay, une partie des coteaux et le lac. La présence de l'eau se fait forte. La baie vitrée est protégée par un treillis métallique et animée d'une fresque réalisée par l'artiste Daniel Schlaepfer. Cette intervention, destinée sans doute à devenir emblématique du bâtiment, permet de filtrer la lumière naturelle. Celle-ci baigne l'étage et n'arrive que de manière plus indirecte et douce dans le secteur principal du rez-de-chaussée.



2

GÉNIE CIVIL BONIFICATION

En plus du bâtiment lui-même, le programme comprend d'importants travaux d'aménagements extérieurs dont le bureau d'ingénieurs Daniel Willi SA a assuré la direction. Il s'agit essentiellement d'aménager la parcelle anciennement occupée par les Moulins, ainsi que la presqu'île qui la jouxte. Après assainissement du périmètre, l'ensemble est planté en vignes, délimité par des murs de pierre traditionnels et rendu accessible aux visiteurs. De part et d'autre de la route cantonale, l'aménagement d'une esplanade permet la création de 24 places de stationnement pour véhicules individuels, ainsi que d'une place pour un car.

Les difficultés de la réalisation sont liées à la gestion du trafic sur la route cantonale et à la sécurisation des voies CFF qui traversent le site. En étroite collaboration avec le bureau d'écologie et de géographie appliquées Hintermann & Weber, ainsi qu'avec le Service cantonal des eaux, sols et assainissement (SESA), les ingénieurs ont également abaissé, élargi et renaturé le lit du ruisseau du Forestay.

La création de cheminements piétons sécurisés entre les différents secteurs du site, comprenant notamment un passage sous-voies, ainsi que l'élargissement et la réfection du trottoir en béton du pont de la route cantonale complètent l'intervention.

PRINCIPAUX INTERVENANTS

MAÎTRE D'OUVRAGE
Fondation Les Moulins de Rivaz, Rivaz

ARCHITECTES
Fournier & Maccagnan, Bex

INGÉNIEURS CIVILS
Daniel Willi SA, Montreux

ARCHITECTES PAYSAGISTES
Hintermann & Weber SA, Montreux



Tous les murs, tant extérieurs qu'intérieurs, sont en béton brut. Leur surface est grattée au râteau et acquiert ainsi un aspect travaillé et brut à la fois, qui s'insère avec force et finesse dans le paysage.

«IMPORTANT TRAVAIL DE GÉNIE CIVIL»

La position et la forme inédite du bâtiment requièrent pourtant un important travail de génie civil. Le site est exigu, très proche du ruisseau et relativement abrupt. La construction commence en juin 2008 par une importante phase de travaux spéciaux qui comprennent la réalisation de parois

cloutées, des ancrages, des enrochements, ainsi que la démolition et la reconstruction d'une partie de l'imposant mur de soutènement qui longe la route cantonale et dessine la première terrasse du vignoble. La grande ferme métallique qui définit la façade vitrée de l'étage est la pièce maîtresse du dispositif statique du bâtiment. Cet élément de 4,50 m de haut et de près de 15 m de long soutient en effet trois des principales dalles de l'édifice: la dalle de fermeture au-dessus de l'espace de présentation du rez-de-chaussée, la dalle de toiture au-dessus de l'étage, ainsi que la mezzanine intermédiaire.

Une pompe à chaleur assure la production de chauffage pour le bâtiment qui répond, par ailleurs, aux standards du label MINERGIE®. L'ouverture officielle a eu lieu début mai. ■